

XXI<sup>ème</sup>

**CHAMPIONNAT  
DE FRANCE  
CYCLISTE DU CLERGÉ**

*Pour la 1ère fois  
en Ardèche*



Association  
Le Clergé  
Sportif



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**ATTENTION ! Dates de l'épreuve : 3 & 4 mai 2021**

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne (y compris les accompagnateurs)

**Le port du casque est obligatoire**

### Identité et Coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :  Commune :

Téléphone fixe :  Téléphone portable :

Mail :  Date de naissance :

Cocher les cases correspondantes :

- Evêque       Prêtre       Diacre       Pasteur  
 Religieux       Religieuse       Laïc       Laïque

Diocèse :

Congrégation :

### Participation :

Cocher la case correspondante :

- Cycliste participant aux épreuves       Accompagnateur

Numéro de licence FFC (pour les licenciés) :

**Pour les cyclistes participant aux épreuves, apporter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de l'année en cours.**

## Repas et Hébergement :

Nuitées sur place :

Du 2 au 3 mai

Du 3 au 4 mai

Du 4 au 5 mai

Repas sur place :

Petit-déjeuner du 3 mai

Repas de midi du 3 mai

Repas du soir du 3 mai

Petit-déjeuner du 4 mai

Repas de midi du 4 mai

Repas du soir du 4 mai

Petit-déjeuner du 5 mai

Régime alimentaire particulier :

Hébergement et repas à la maison diocésaine Charles de Foucauld à Viviers (2 faubourg St Jacques). La majorité des chambres comprennent deux lits individuels. **Si vous souhaitez partager la chambre d'un autre participant ou accompagnateur, merci de cocher la case ci-dessous et d'indiquer le nom de l'autre personne :**

Je ferai chambre commune avec :

Pour les accompagnateurs non coureurs, une participation forfaitaire de 30 € par nuit (petit-déjeuner compris) et de 10 € par repas (hors petit-déjeuner) est demandée.

**Merci d'envoyer un chèque à l'ordre de ADVI Championnat de France.**

Le bulletin d'inscription doit être retourné par mail à [championnat2021@ardeche.catholique.fr](mailto:championnat2021@ardeche.catholique.fr).  
Les chèques sont à envoyer à l'adresse ci-dessous avec la mention du nom et du prénom au dos.

Jean-Charles DAZY  
Maison Diocésaine Charles de Foucauld  
2 faubourg St Jacques – BP 26  
07200 VIVIERS